

ESCRIME

Règlement universitaire

Saison 2026-2027

Composition de la commission mixte nationale

Membres FF Escrime

Thierry LEPRISÉ (Vice-Président)

Lionel CAMBON (Représentant de la Commission Nationale d'Arbitrage)

Jerôme ROUSSAT (Représentant Direction Technique Nationale)

Membres FF Sport U

Adeline WUILLEME (Université Paris Panthéon Assas)

Philippe REBOT (Directeur national adjoint)

Invitée :

Thérèse SALAVADOR (Membre CD FFE et ex-DN FFSU)

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	24 & 25 mars 2027 à Grenoble (AURA)	Vendredi 26 février 2027 CMN le 3 mars 2027	Vendredi 26 février 2027

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 - DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Les 24 et 25 mars 2027
À Grenoble**

2 - DATE LIMITE DE RETOUR À LA NATIONALE DES RÉSULTATS ET DES DEMANDES DE QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES

Pour les phases qualificatives, la CMN invite les sites universitaires (académies) dont le nombre de tireurs est insuffisant à mettre en place un championnat de ligue ou interligues. Les propositions de qualifications doivent impérativement faire apparaître la place obtenue au championnat et le nombre de participants - ou d'équipes - par arme (le cas échéant, le classement fédéral). Pour les qualifications exceptionnelles (QE) se reporter aux dispositions spécifiques (chaque commission d'arme FFE dispose de 8 places pour les athlètes de haut niveau).

✉ **Aucun repêchage (qualification exceptionnelle ou autre) après la date de la commission mixte nationale de sélection.**

Envoi des qualifiés le 26 février 2027

CMN Le mercredi 03 mars 2027

Contact : nguerin@sport-u.com

Attention :

- La liste des qualifiés sera publiée sur le site FFSU et envoyée aux ligues le vendredi 06 mars 2027 avant 16h00.
- L'organisateur du CFU 2027, la ligue du Sport U Aura, site de Grenoble, relancera les qualifiés à date de confirmation des réservations avec 72h00 pour « dernier recours ».

RÈGLEMENT SPORTIF

FORMULE SPORTIVE

- Epreuves individuelles - Mercredi 24 mars 2027(Le programme précis sera précisé après la visite préparatoire)

1 tour de poule, puis élimination directe

Jeunes gens : fleuret - épée - sabre

Jeunes filles : fleuret - épée - sabre

- Epreuves par équipes - Jeudi 25 mars 2027

Le pointage et la confirmation des engagements se feront à l'accueil des épreuves individuelles.

Le rang des équipes sera déterminé par le classement du championnat de France universitaire individuel de la veille.

En cas de blessure, le règlement international sera appliqué par le Directoire Technique.

NOUVEAUTÉ : COMPOSITION DES EQUIPES

À chaque arme, les équipes sont composées de 3 tireurs, avec ou sans remplaçant, appartenant tous à la même association sportive sauf :

- Une AS disposant de **trois tireurs** dans la même arme et le même genre **doit** constituer une équipe. **Elle ne peut pas** renforcer d'autres équipes.
- Une AS disposant de **moins de trois tireurs** peut compléter son effectif par un tireur isolé (licence individuelle ou licence extérieure*).
- Un tireur isolé (licence individuelle ou licence extérieure*), peut être intégré en tant que **quatrième tireur (remplaçant)** d'une AS qui n'a que trois tireurs, à condition que son AS possède seulement un ou deux tireurs dans la même arme.
- Une AS avec 5 tireurs dans une même arme et même genre peut constituer deux équipes en complétant sa seconde équipe, et seulement sa seconde équipe, avec un tireur isolé/extérieur. Ce tireur isolé (licence individuelle ou licence extérieure*) ne peut compléter l'équipe 1 mais uniquement l'équipe 2 qui a le plus faible classement.

- Les compositions d'équipes doivent être **validées par la CMN avant les qualifications de ligue**, afin d'éviter les engagements incohérents.
- L'engagement reste **nominatif** : la même équipe qualifiée en ligue participe au championnat de France.
- Une équipe ne peut commencer une rencontre que si elle est complète.

Attention : Un tireur ne peut participer qu'à une seule épreuve par équipe lors du CFU.

La formule relais s'applique.

Chaque équipe de 3 tireurs rencontre l'équipe adverse (3 relais de 5 touches ou 3 minutes sauf au sabre non chronométré).

Les matchs de chaque rencontre se déroulent dans l'ordre suivant :

1-4, 2-5, 3-6

En cas de modification de cet ordre, volontaire ou involontaire, toutes les touches portées depuis la modification sont annulées et on reprend le match dans l'ordre correct.

L'ordre des tireurs est fixé par chaque capitaine.

Au cours d'une rencontre, le capitaine peut demander le changement d'un tireur par le tireur remplaçant nommément désigné avant le début de la rencontre. Cette substitution ne pourra se faire qu'après la fin d'un relais.

L'annonce du changement d'un équipier, qui doit être notifiée par l'arbitre au capitaine de l'équipe adverse, devra se faire avant le début du relais du tireur remplacé.

Lorsqu'un tireur est obligé de se retirer au cours d'un relais par la suite d'une blessure dûment constatée par le délégué médical de l'organisation, son capitaine d'équipe peut demander l'entrée du remplaçant pour continuer la rencontre au point où l'équipier blessé l'a abandonnée, même au cours d'un relais commencé.

Si un tireur et le remplaçant éventuel sont contraints à l'abandon ou si un tireur est exclu, l'équipe a perdu la rencontre.

Les rencontres se déroulent sous forme de relais de 15 touches : tour de poule (de 4 ou 5 équipes) puis tableau d'élimination directe ; à l'issue du 1^{er} tour de tableau, les vainqueurs tirent dans le tableau A, les perdants tirent dans le tableau B.

Le classement d'entrée des équipes pour le tour de poule s'effectue en fonction des résultats de l'épreuve individuelle pour les 3 meilleurs tireurs de l'équipe. Si l'un des 3 meilleurs tireurs n'a pas été classé dans l'épreuve individuelle son nombre de

points équivaut à N+1 (N étant le nombre de tireurs présents au cours de l'épreuve individuelle). L'équipe ayant le moins de points est la mieux classée.

La CMN se réserve le droit de modifier les formules par équipes en fonction du nombre d'équipes présentes lors du CFU.

- Le matériel devra correspondre aux normes définies par la FFE et être en très bon état (tenue : 350 newtons, cuirasse obligatoire : 800 newtons).

- Application du règlement FFE :

<https://www.escrime-ffe.fr/fr/vie-sportive/competitions-resultats/reglement-sportif.html>

ARBITRAGE ET FORMATION

À partir de l'édition de mars 2027, les Associations Sportives (AS) n'auront plus l'obligation de mettre un arbitre à disposition du championnat.

Afin de permettre cette évolution et de garantir la présence d'un corps arbitral suffisant pour assurer le bon déroulement de la compétition, un **droit d'engagement sera demandé à l'ensemble des participants**, selon les modalités suivantes :

- **25 € par tireur** pour la compétition individuelle ;
- **70 € par équipe** pour la compétition par équipes.

L'organisateur du CFU, en lien avec le responsable des arbitres, **Lionel CAMBON**, assurera directement le recrutement et l'indemnisation de l'ensemble du corps arbitral.

Ces droits d'engagement sont **intégralement affectés à l'organisation du CFU**, notamment à la prise en charge de l'arbitrage et des frais directement liés à l'organisation de la compétition.

Cette nouvelle organisation permet ainsi de **simplifier les démarches pour les AS et les participants**, tout en garantissant la mise en place d'un dispositif d'arbitrage adapté aux besoins de la compétition.

FORMATION : La FF Sport U met en place une formation « arbitre national universitaire » pendant le championnat de France avec passage d'un QCM, évaluation pratique, validation et remise officielle des diplômes.

Le diplôme d'arbitre national FFSU donne tout ou partie de l'équivalence arbitre régional FFE, après validation lors du CFU par le responsable arbitrage puis par les CRA (Commissions Régionales en Arbitrage de la FFE).

Les étudiants intéressés devront prendre contact, avant le CFU, au sein de leur ligue régionale d'escrime où ils sont licenciés, auprès de la commission d'arbitrage de façon à coordonner le parcours de formation.

Attention les dates de candidatures sont à envoyées avant le 26 février 2027.

Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur.

PROGRAMME INTERNATIONAL

FISU : Les prochains jeux mondiaux universitaires auront lieu du 1^{er} au 12 août 2027 à Chungcheong (Corée).

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Philippe REBOT

prebot@sport-u.com / 06 23 06 17 24

Chargé de missions pôle sport - Nicolas GUÉRIN

nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90

